

Rapport annuel relatif à la gestion de l'intercommunale : Brulabo/2018

Membre représentant la commune de Saint-Gilles à l'AG : Agnès VERMEIREN

AG : 18/06/2019 et 03/10/2019

L'AG désigne le CA :

La première mission de l'AG de Brulabo a été d'élire un nouveau Conseil d'Administration. C'était le point principal de l'AG du 18/06/2019. Je m'étais informée au sujet de Brulabo son site web. Je connaissais donc les missions mais par contre je n'avais aucune information sur l'assemblée générale et son fonctionnement. C'est en séance que j'ai appris le système de parts dévolues à chaque membre de l'AG en fonction du nombre de population de la commune qu'il représente. Avec moins de 50 000 habitants, Saint-Gilles n'a pas beaucoup de parts et donc peu d'influence sur le vote. La seule manière d'en avoir serait de pouvoir se regrouper avec d'autres communes, mais c'est impossible à décider en séance, surtout si on ne connaît pas le nom des autres membres parce que c'est la première fois qu'on vient et qu'on n'a pas eu de liste de noms.

J'ajouterais que j'ai aussi été déçue par le fait que si les membres étaient informés de la commune dont provenait chaque autre membre, aucune information n'était donnée sur le parti ou la majorité que la personne représentait. Si je peux comprendre le sens d'ouverture de ne pas fournir cette indication, elle me semble quand même étrange d'un point de vue politique. Il n'a donc pas été facile de choisir pour qui voter étant donné le manque d'information.

À cause de Bruxelles-Ville, il a fallu deux AG pour désigner le CA. La raison en est qu'au premier CA, la Ville de Bruxelles n'avait pas envoyé de candidature pour la présidence or qu'elle souhaitait le poste. Aux dires de Monsieur Maingain, le nom n'était pas décidé tant que les résultats des élections de 2019 n'étaient pas connus. S'en est suivi un long débat sur la légalité de la candidature de Monsieur Maingain comme président or que sa commune avait remis sa candidature hors délai. Si l'on acceptait sa candidature, on devait laisser la possibilité aux autres membres d'être aussi des candidats hors délai. Donc toute la procédure devait être recommencée et un nouveau courrier devait être envoyé à chaque commune pour demander si le membre désigné pour l'AG était candidat à la présidence.

Cette solution a été retenue dans le but de permettre à Mr Maingain d'être candidat et d'être dans la légalité. On peut remercier le président sortant et la direction de Brulabo d'avoir veillé à ce que la désignation du CA soit conforme. Mais, je me permets de constater que la Ville de Bruxelles s'est permise de ne pas envoyer sa candidature à la présidence, car elle savait (au vu du nombre de parts qu'elle détient) que cette présidence lui était acquise. Cela ne m'a pas semblé très respectueux vis-à-vis des 18 autres communes qui elles avaient respecté le délai de remise de candidature au CA. Il faut aussi considérer que l'AG suivante n'a pu avoir lieu qu'en octobre, ce qui signifie que le nouveau CA n'a pas pu être installé avant octobre, soit avec 3 mois de retard.

À la deuxième AG, comme prévu c'est le candidat de la Ville de Bruxelles qui a été élu : Fabien Maingain. Si l'on considère les autres membres du CA, on peut dire que dans l'ensemble ce CA est plutôt équilibré. La vice-présidence est assurée par un-e membre expérimentée ayant déjà siégé durant la législature précédente et les autres membres se sont montrés volontaires et déterminés à assurer leur mission au CA.

Remarque : il serait utile lors de la prochaine législature de fournir au prochain membre Saint-Gillois une information sur le mandat et le système de vote.

Les missions de Brulabo

Le meilleur endroit pour obtenir les informations est le site de Brulabo où les rapports d'activités sont publiés : http://brulabo.irisnet.be/?page_id=97

De ce que j'ai pu observer, l'ambiance à l'intérieur de l'intercommunale semble bonne et le climat serein. C'est un élément qui me semble important.

Le Déménagement

Actuellement les locaux de Brulabo sont dans une petite partie du bâtiment qu'occupe le lycée Jacquain. Depuis quelques temps, le lycée et la Ville de Bruxelles font pression pour récupérer cet espace afin d'agrandir l'école. Au vu de la démographie dans la région de Bruxelles-Capitale c'est légitime. Cette année, Brulabo a reçu une prolongation de bail d'un an supplémentaire pour occuper ces locaux. Cette situation ne peut pas durer, les élèves de Jacquain ont besoin d'espace et Brulabo mérite certainement des locaux plus adaptés à ses missions. J'ajouterais qu'au vu de l'état du bâtiment, des travaux n'y ont plus été réalisés depuis longtemps. Le charme du bâtiment peut compenser la fraîcheur des peintures, mais on peut douter de la conformité aux normes actuelles.

Le déménagement s'impose, mais comment trouver une nouvelle localisation pour Brulabo et comment financer ce projet ?

Voilà le défi du nouveau Président.

Agnès VERMEIREN

Saint-Gilles

08/06/2020